



# VILLE DE VINCENNES

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 39

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 décembre 2024

### **OBJET :**

DE-24-12-1-16) DEROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR L'ANNEE  
2025

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 05 décembre 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT, Maire.

Présents : Mme LIBERT, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, Mme SERVIAN, M. PITAVY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme BALAGNARANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. CHARDON (pouvoir à M. BENSOUSSAN), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. EPINAT (pouvoir à M. POLITZER).

Absents : M. GAGNY .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.3132-26 du Code du Travail ;

Vu la consultation en date du 27 septembre 2024 du Conseil Métropolitain, sur les dérogations au repos dominical ;

Vu la consultation en date du 27 septembre 2024 des organisations d'employeurs et de salariés ;

Vu la consultation en date du 27 septembre 2024 des chambres consulaires et des associations de commerçants ;

Considérant le tissu économique Vincennois et les enjeux que représentent les ouvertures dominicales ;

Après avis de la commission Sécurité publique, Affaires juridiques, Développement économique, Domaine du 11 décembre 2024,

## D É L I B È R E

*à la majorité (5 voix contre : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT, - 1 abstention(s) : Mme BALAGNARANIN, ),*

ARTICLE I : Emet un avis favorable aux dérogations exceptionnelles à l'interdiction de travail le dimanche, aux douze dimanches suivants :

- Dimanches 12, 19 et 26 janvier 2025
- Dimanche 16 mars 2025
- Dimanches 15 et 29 juin 2025
- Dimanche 6 juillet 2025
- Dimanche 7 septembre 2025

- Dimanche 30 novembre 2025
- Dimanches 7, 14 et 21 décembre 2025

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer les actes relatifs à l'application.

Pour extrait conforme,  
Le secrétaire de séance

*Signé*

Le Maire

*Signé*